

**Détails de production du mois de février :**

La production nucléaire a représenté 65 % de la production (71,1 % de la consommation). Quelques précisions sur la production nucléaire :

- 7 tranches ont eu un facteur de charge inférieur à 10 % (13,6 % en puissance brute du parc),
- 38 tranches ont eu un facteur de charge supérieur à 80 % (67,9 % en puissance brute du parc),
- 29 tranches ont eu un facteur de charge supérieur à 90 % (51,9 % en puissance brute du parc).

Le graphique de la page de synthèse du fichier de « détails des productions », donne la répartition du nombre de tranches nucléaires en classe de 10 % de facteur de charge mensuel. Ce graphique met en évidence la disponibilité du parc nucléaire, plusieurs tranches subissent des retards dans leurs arrêts pour rechargement.

**Statistiques des données consolidées du mois de février :**

Les facteurs de charge des productions mensuelles ont été respectivement :

- 73,5 % pour le nucléaire,
- 27,3 % pour les combustibles fossiles,
- 39 % pour l'hydraulique,
- 34,9 % pour l'éolien,
- 9,1 % pour le photovoltaïque.

Sur les puissances au pas de 30 minutes :

- le maximum du facteur de charge de l'éolien a été de 71,1 % et le minimum a été de 5,5 %,
- le maximum du facteur de charge du photovoltaïque a été de 60,7 %.

La production d'énergies renouvelables a représenté 26,4 % de la production, 14,4 % pour l'hydraulique, 8,9 % pour l'éolien, 1,4 % pour le solaire et 1,6 % pour les énergies thermiques renouvelables (respectivement 28,9 % de la consommation, 15,8 % pour l'hydraulique, 9,8 % pour l'éolien, 1,5 % pour le solaire et 1,8 % pour les énergies thermiques renouvelables). La production hydraulique a été en hausse par rapport au mois précédent. La production à partir des énergies fossiles a été de 8,6 % de la production (9,4 % de la consommation), soit une légère baisse par rapport au mois précédent. Le facteur de charge de la production éolienne a une valeur moyenne mensuelle (34,9 %) supérieure aux valeurs moyennes annuelles. Le facteur de charge de la production photovoltaïque a une valeur moyenne mensuelle (9,1 %) inférieure aux valeurs moyennes annuelles.

Sur l'ensemble du mois la température moyenne réalisée (7,5 °C) a été supérieure à la température moyenne de référence (6,3 °C). Le mois de février a été marqué par une période froide du 8 au 16 (voir page 27). Cette période froide a nécessité une production à partir des combustibles fossiles plus importante (voir page 9), ainsi qu'une importation importante (voir pages 6, 7 et 31). La production éolienne a été faible du 4 au 10 (voir page 15).

Le pourcentage de production d'électricité décarbonée a été de 89,8 % (91,1 % en février 2020). La quantité de CO<sub>2</sub> rejetée a été, selon les données RTE (rejets directs) de 38,4 g / kWh alors qu'elle était de 31,9 g / kWh en février 2020 ; avec un calcul fait à partir des références de rejet ACV (Analyse du Cycle de Vie) par moyens de production il serait de 50 g / kWh. Cet ajout du calcul des rejets en ACV apparaît sur la feuille de synthèse (page 2) et sur le graphique de rejet de CO<sub>2</sub> (page 25)..

Le solde mensuel des échanges commerciaux a représenté une exportation de 6,9 % de la production, valeur inférieure à la moyenne annuelle.

Les puissances installées éoliennes et photovoltaïques mentionnées sur les tableaux et graphiques sont fournies par RTE et elles correspondent à celles de la fin du mois précédent les données traitées.

Jean-Paul HULOT

PS les commentaires n'engagent que leur auteur.